

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Gaëlle.le-Merer@ut-capitole.fr

05 61 12 87 34

Inscription gratuite mais obligatoire :

irdeic@ut-capitole.fr

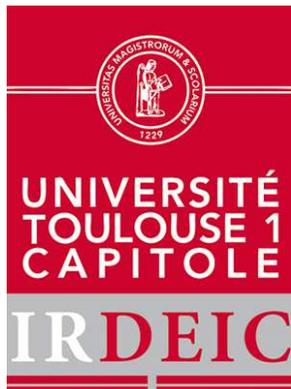
Site internet :

<http://irdeic.ut-capitole.fr/>

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France

PLAN D'ACCÈS UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE



PROGRAMME

Question Principale de Conventionnalité

ATELIERS DOCTORAUX

CEDRE LIEU

3 JUIN 2016

9H-18H

Salle Gabriel Marty

Renseignements et inscriptions

Université Toulouse 1 Capitole
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse
Gaëlle LE MERER
irdeic@ut-capitole.fr



Doctoriales de l'IRDEIC-
La « Question principale de conventionnalité »
Salle Gabriel Marty
Vendredi 3 juin 2016

Ces premières doctoriales de l'IRDEIC seront consacrées à l'étude du protocole additionnel n°16 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et auront, pour parrain naturel, Monsieur le Professeur Frédéric Sudre.

Les doctorants de l'IRDEIC ont ainsi rédigé plusieurs contributions relatives à cette

« Question principale de conventionnalité »,

suivant l'expression du Professeur Sudre, et les soumettront à l'appréciation d'un Grand Jury composé de :

- Madame Nicole Belloubet, Membre du Conseil constitutionnel
- Monsieur Jean-François de Montgolfier, Maître des requêtes au Conseil d'État
- Monsieur Baptiste Bonnet, Professeur de droit public à l'Université de Saint-Étienne



9h : Présentation par Joël Andriantsimbazovina et Antoine Botton, Professeurs à l'Université Toulouse 1 Capitole.

9h15-10h30 : Remarques et observations du Grand jury et de Monsieur le Professeur Sudre sur les contributions transmises par les doctorants.

10h30-14h : Préparation à la soutenance des travaux.

14h : Accueil par le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole et par le Doyen de la "Faculté de droit de Toulouse » et ouverture par Marc Blanquet, Directeur de l'IRDEIC.

14h15 : Soutenance des travaux par les Doctorants de l'IRDEIC :

- « *Analyse prospective de l'objet et de la nature de la procédure d'avis consultatif du Protocole additionnel n°16 à la Convention européenne des droits de l'homme* », par Madame Caroline Schmartz et Monsieur Wenceslas Monzala, Doctorants de l'IRDEIC.

- « *Analyse prospective des effets substantiels de la procédure d'avis consultatif du Protocole additionnel n°16 à la Convention européenne des droits de l'homme* », par Madame Leslie Nardari et Monsieur Thomas Manrique, Doctorants de l'IRDEIC.

- « *L'effectivité des avis consultatifs* », par Messieurs Antonin Jung et Maxime Huot, Doctorants de l'IRDEIC.

15h15 : Discussion avec le Grand jury et la salle animée par Baptiste Bonnet, Professeur à l'Université de Saint-Étienne.

16h15 : Pause

16h30 : Propos conclusifs de Frédéric Sudre, Professeur à l'Université de Montpellier.